

BPJEPS Spécialité ANIMATEUR Mention « EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Dates Prévisionnelles : Du 7/03/2022 au 13/12/2022
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
ZI Saint Joseph - Rue de l'Industrie
04 100 Manosque

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

OBJECTIFS

- La formation BPJEPS Spécialité "Animateur" Mention "Education à l'Environnement vers un Développement Durable" s'adresse à toutes les personnes qui désirent organiser des événements avec le public, autour du thème de l'environnement et du développement durable. Ce diplôme permet au futur diplômé, d'acquérir des compétences tout au long de son alternance. Il pourra donc créer des animations pluridisciplinaires et diriger des actions de découverte ou d'éveil. Il sera amené à s'occuper de la sécurité du public qu'il encadre ainsi que d'être un membre actif au sein de sa structure et participera à son fonctionnement.
- Cette formation permet d'appliquer les cours théoriques directement sur le terrain à travers l'animation d'activités autour de l'écologie et du Développement Durable dans une logique pédagogique. Cette alternance sera l'occasion pour le candidat d'acquérir de meilleures compétences ainsi que des qualités humaines particulières.

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Parcours optimal : 651 heures en centre et 651 heures en structure, soit 1302 heures pour un parcours complet sur le Programme Territorial de Formation Qualifiante de la région SUD PACA. Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

- 📅 Du 7 mars au 15 décembre 2022
- 📅 651 H en centre et 651 H en alternance
- 📅 35 H / semaine
- 📅 10 places financées par le conseil général SUD PACA

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

La certification du BPJEPS se déroule en 4 UC et 2 épreuves :

- Une épreuve de mise en situation professionnelle s'inscrivant dans le projet d'animation du candidat.
- Un dossier et une soutenance avec le jury (sur l'expérience de projet imaginé, vécu et évalué).

Modalités d'évaluation de la satisfaction.

Remise d'attestation de compétences.

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives les stagiaires sont amenés à construire leur projet professionnel et personnel. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers professionnels sont les bases structurantes de cette formation

Comment intégrer la formation ?

- **Prérequis :**
 - Dossier inscription à retirer à la Ligue de l'Enseignement
 - Être âgé de 18 ans minimum
 - Justifier de 200 heures d'animation de groupe + lettre de motivation + dossier d'expériences professionnelles et/ou bénévoles et/ou stagiaires en animation
 - OU être titulaire de l'un de ces diplômes : BAFD, BAPAAT, CQP attestant de compétences à animer un groupe, DEAES, D.E AMP, CAP petite enfance, tout diplôme de niveau 4 (ex IV) ou supérieur
 - + lettre de motivation pour tous, dossier d'expériences professionnelles SAUF pour les candidats détenteurs d'un BAFD, BAPAAT et CQP.
 - Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1 ou 2, AFGSU 1 ou 2, SST
- **Sélection des candidats :** du 3 au 4 février 2022
Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet peuvent participer à cette sélection.
- **Épreuves écrites :**
Vérification des capacités d'analyse et d'expression écrite : analyse d'un texte d'actualité (Durée 2h)
- **Épreuve orale :**
Étude de cas d'une situation d'animation : temps de préparation 30 mn + entretien avec le jury de sélection : 30 mn
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - Locaux et plateaux techniques accessibles
 - Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire
 - Attention, restrictions médicales liées à l'emploi
- **Nombre de places : 8**
- **Délai d'accès : 1 à 4 mois selon situation au niveau des prérequis**
- **Durée de la formation : 9 mois**
- **Financement de la formation :**
 - Financement Région SUD PACA et Fonds Social Européen
 - Compte Personnel de Formation
 - Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
 - Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
 - Individuel Payant
 - **Coût de la formation : 7848 €**

Pour tous renseignements, contactez :

Marie-Grâce Goncalves – *Coordinatrice pédagogique de formation*
Tél : 04 92 87 41 40 – 07 83 31 36 04
Email: mgoncalves@laligue-alpesdusud.org

Carole Arnaud – *Assistante Coordinatrice pédagogique*
Tél : 04 92 87 41 40 – 07 83 53 20 61
Email: carole.arnaud@laligue-alpesdusud.org

BPJEPS Spécialité ANIMATEUR Mention « EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE



En 2020

- 90% de réussite
- 70% sorties positives

EXPERTISE DES INTERVENANTS

Enseignants diplômés avec une expérience minimum de 3 années

- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans l'entreprise d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.

Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

MÉTIER, ENTREPRISES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Diplôme d'État homologué au niveau 4, du secteur socioculturel, le BPJEPS EEDD représente le deuxième niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités et de la vie quotidienne.

Le titulaire du diplôme aura, notamment, pour missions :

- D'établir une relation pédagogique avec tous types de publics
- De mettre en œuvre des actions d'animation adaptées.
- De concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des projets d'animation relatifs à l'éducation et à l'environnement

POURSUITE D'ÉTUDES : DEJEPS – DESJEPS ...

QUELLES ENTREPRISES ?

. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes...).

Dans une grande mesure, l'acquisition de ses compétences amènera l'animateur à travailler dans des Associations éducatives, des centres d'accueil et dans des structures touristiques ou en pleine nature.

Informations Collectives à La Ligue de l'Enseignement de Manosque :

- 👤 14 septembre 2021 à 9h30
- 👤 14 octobre 2021 à 14h00
- 👤 24 novembre 2021 à 9h30
- 👤 15 décembre 2021 à 14h00
- 👤 5 janvier 2022 à 9h30
- 👤 21 janvier 2022 à 14h00

Programme

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

👤 Module 1.1 : Communication

- ❖ Communication orale :

Prise de parole en public/Communication Bienveillante/Conduite d'animation et réunion participative/Préparation d'un oral

- ❖ Communication écrite :

Initiation aux logiciels de traitement de texte, tableur et outils de présentation/Outils collaboratifs/Carte mentale/Supports de communication (affiches, blog)

👤 Module 1.2 : Publics

- ❖ Caractéristiques des différents publics :

Public enfants/Public adolescents/Publics adultes et seniors/Public famille/Public en situation de handicap/Public en situation de précarité

- ❖ Gestion de groupe :

Dynamique de groupe/Prévention et gestion de conflits/Discriminations/Laïcité

👤 Module 1.3 : Structures

- ❖ Concepts autour de l'EEDD : (*Histoire, valeurs, démarches*)

Education et pédagogie/Développement durable/Education Populaire

- ❖ Connaissances du milieu socioprofessionnel :

Partenaires (Institutions de la Gestion et Protection de la Nature, Collectivités, Education Nationale) /Réseaux et structures EEDD/Fonctionnement associatif

- ❖ Droits et devoirs :

Responsabilité civile et pénale et assurance/Responsabilité morale/Droit du travail

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

👤 Module 2.1 : Conception de projet

👤 Module 2.2 : Conduite de projet

👤 Module 2.3 : Evaluation de projet

UC 3 et 4 : Concevoir et conduire une action d'animation EEDD en mobilisant les démarches d'éducation populaire 266h

👤 Conception d'animation EEDD 126h

👤 Conduite d'animation EEDD 140h